

Si Pie XII débarquait à Québec

Rentrant d'un long voyage en Amérique du Sud et en Afrique, le chanoine Cardijn, fondateur de la J.O.C., donnait récemment à *Témoignage chrétien* un article faisant la somme des impressions recueillies en cours de route. Une de ses constatations mérite d'être retenue :

« Ce n'est pas, écrit-il, de l'anticommunisme des classes dirigeantes que viendront les remèdes. Si Pie XII débarquait en Amérique du Sud et y développait son enseignement social, il serait sûrement arrêté sous inculpation de communisme et déporté en camp de concentration à l'autre bout du pays ».

Si un simple journaliste se permettait une expression aussi crue, on crierait à l'exagération, on l'accuserait même de manquer de respect pour la personne du Pape. Mais sous la plume d'un homme comme le chanoine Cardijn, qui n'est pas un sentimental et qui est peut-être l'homme avec la plus vaste expérience sociale de notre temps, un tel jugement doit nous faire réfléchir.

Et pourtant les gouvernements des pays de l'Amérique du Sud sont presque tous officiellement catholiques. Plusieurs en font même grand état. Si on allait leur dire que leurs actes contredisent formellement la doctrine sociale chrétienne, ils feraient une violente colère. Comment ? Eux les ennemis jurés du communisme ? Eux, qui ont créé de vastes camps de concentration pour les personnes soupçonnées d'allégeance marxiste, qui déportent les chefs ouvriers par avion pour mettre fin aux grèves ? Eux, les paladins du catholicisme le plus pur, se voir accusés de résistance aux enseignements de Rome ? Ce serait de la plus noire calomnie.

Cependant le chanoine Cardijn affirme sans broncher : « Si Pie XII débarquait en Amérique du Sud ..., il serait sûrement arrêté ... »

C'est donc que l'on peut être officiellement catholique et ne rien comprendre aux enseignements sociaux des papes. La preuve en est définitivement faite.

Pourquoi cela ? Par ignorance, par préjugés, par intérêt ou par passion.

On serait surpris de constater la proportion renversante de catholiques, qui occupent des postes de commande dans la politique, dans les affaires, même dans les œuvres sociales, et qui n'ont jamais lu *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno* et *Divini Redemptoris*, ou qui, les ayant lues, n'y ont rien compris, parce qu'ils ne possédaient pas la préparation voulue.

D'autres abordent l'étude des problèmes contemporains avec un esprit farci d'idées préconçues, de formules qu'ils ont ramassées dans la rue, au club ou dans les journaux d'affaires ou de partis.

L'intérêt est souvent plus fort que la raison. Plusieurs comprendraient les enseignements de l'Église, si leurs intérêts ne leur obscurcissaient pas le cerveau. Ils ne voient pas la vérité, parce que l'entendement les forcerait à sacrifier leurs sous ou leurs places.

Il y a enfin les passionnés. Ils se sont donnés à une mystique partisane, ils ne s'appartiennent plus » Ils refusent la discussion. Ils sont butés dans une attitude qui les empêche de comprendre.

* * * * *

Si Pie XII débarquait à Québec et y développait son enseignement social, qu'arriverait-il ?

Sans doute, si Pie XII débarquait à Québec dans toute la majesté de ses attributs pontificaux, ce serait chez les catholiques du Canada un concert unanime de respect et de louange.

Mais si Pie XII débarquait à Québec, sans s'identifier, et s'il développait son enseignement social, les catholiques seraient-ils aussi empressés de lui porter respect et obéissance ?

Si Pie XII déclarait en pointant du doigt les mines d'amiante : « La matière sort ennoblie de l'usine, mais les hommes en sorte souvent diminués », ne le prendrait-on pas pour un dangereux agitateur ?

Si Pie XII dénonçait non pas la pauvreté (*Il y aura toujours des pauvres parmi nous*), mais « la misère imméritée » de certaines catégories de travailleurs, y aurait-il beaucoup de patrons catholiques qui se laisseraient toucher et qui, par esprit de justice, consentiraient à rogner sur leurs bénéfices afin d'assurer un minimum de bien-être à leurs salariés ?

Si Pie XII descendait à Québec incognito, et y développait son enseignement social, il y a des chances qu'il se produirait chez nous la même chose que le chanoine Cardijn prévoit pour l'Amérique du Sud.

* * * * *

De la caricature que tout cela ? De la haine ou de la calomnie ? Non pas.

Il y a quelques mois un ministre de M. Duplessis, fort brave homme au demeurant, confiait à un intime : « Si le clergé continue à être contre le gouvernement, nous aurons à Québec avant longtemps un gouvernement anticlérical ». Ce mot, prononcé dans un moment d'abandon, paraît bien refléter ce qui se dit dans les hautes sphères du gouvernement à Québec.

Le clergé contre le gouvernement ? Allons donc ! C'est de la pure fantaisie. Que dans des événements récents ait pris la part du pauvre et de l'opprimé, d'accord; elle n'a fait en cela que remplir la fonction que le Christ lui a confiée.

Il est deux choses sur lesquelles l'Église ne transige jamais : son droit d'enseigner et son droit de faire la charité. C'est pour n'avoir pas voulu céder les écoles catholiques de Hongrie que le cardinal Mindszenty a subi le procès infâme qu'on connaît. C'est parce que l'État tchécoslovaque prétend aujourd'hui limiter le rayonnement de l'Église dans l'éducation et la charité que Mgr Béran est actuellement aux prises avec le gouvernement communiste de son pays.

Dans Québec, comme dans le reste de la chrétienté, l'Église s'occupe des ouvriers pour les instruire et pour les aider. Elle pratique à leur égard la charité du corps et la charité de l'esprit. Elle ne se borne pas à soulager leurs misères, elle s'efforce de les en sortir.

Si dans cette œuvre d'éducation et de charité auprès des infortunés, l'Église se heurte à l'égoïsme des puissants ou aux calculs des politiciens, elle ne cède pas. Elle souffre la persécution si nécessaire, ses prêtres sont arrêtés et bafoués par la police, ils sont traduits devant les tribunaux sous l'accusation de menées subversives, mais elle reste ferme dans ses positions, car elle a la vérité pour elle.

* * * * *

Il y a deux ans, se produisait à Chicago une grève où la justice, sinon la légalité, était manifestement du côté des ouvriers. La police menaçait de faire un mauvais parti aux piqueteurs. Un beau jour, le cardinal Stricht déclara : « J'autorise les prêtres de mon diocèse à aller se placer sur la ligne de piquetage ». Le lendemain matin, une vingtaine de prêtres de Chicago faisaient du piquetage avec les grévistes. La grève ne tarda pas à se régler.

Dans Québec, un geste officiel de l'Église en faveur des ouvriers ne fait qu'ancrer les compagnies et le gouvernement dans un stupide entêtement.

Il est vrai que nous avons le seul gouvernement catholique de l'Amérique du Nord.

Source : Gérard Filion, « Si Pie XII débarquait à Québec », *Le Devoir*, 4 juin 1949, p. 4.